

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **2 juillet 2019**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3

Formant quorum sous la présidence de Madame Johanne Delage. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe sont présent.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame France Tardif, **appuyée** par Madame Chantal Prévost, l'ordre du jour est adopté.

2019-07-214 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

3. Suivi et approbation des procès-verbaux du 4 et 19 juin 2019

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais, **appuyée** par Monsieur Jean-Pierre Comtois, les procès-verbaux du 4 et du 19 juin 2019 sont adoptés.

2019-07-215 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

4. Période de questions

Question provenant du public

- ***Nivelage des chemins et sur le gravier***
- ***Camp de jour SAE – question prix et raisons***

5. Rapport du directeur incendie

Aucun rapport incendie déposé

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

a. Approbation des dépenses

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Madriers	1 000.00 \$
- Boulons	300.00 \$
- Entretien des pompes eau usée	500.00 \$
- Étalonnage des débitmètres	1 500.00 \$
- Paillis + compost	100.00 \$
- Asphalte	10 000.00 \$

Pour un total de : 13 400.00 \$ taxes en sus

2019-07-216 ***Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱ***

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

a) **Donation des pancartes des noms de rue ;**

Considérant que la municipalité de La Patrie a changé la totalité de ses pancartes de nom de rue pour de nouvelle avec le logo ;

Considérant que Monsieur Michel Morin a fait la demande d'obtenir les anciennes pancartes de nom de rue qui ont été enlevées, dont une de chaque ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte de faire la donation d'une pancarte de chaque nom de rue de la municipalité de La Patrie à Monsieur Michel Morin pour son musée.

2019-07-217 ***Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ***

b) Demande de confirmation pour le déneigement des chemins municipaux ;

Considérant que Monsieur Stéphane Blais de la compagnie 9186-5154 Québec inc. fait la demande d'une lettre de confirmation de la municipalité de La Patrie ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que la Municipalité de La Patrie écrit une lettre de confirmation à Monsieur Stéphane Blais pour son travail exercé pour la municipalité et signé par la mairesse.

2019-07-218 *Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ*

c) Réserve exemplaire de << Histoire d'une région étoilée>>

Considérant que Madame Yvette Labonne, écrivaine, nous présente un livre << Histoire d'une région étoilée>> qui parle de l'histoire de la région du mont Mégantic et de cinq municipalités qui l'entourent ;

Considérant que ce livre apportera à ses lecteurs une vision inégale du pays qu'ils habitent et leur fera apprécier cette région où tant de nos ancêtres ont vécu et découvrir la valeur historique de cette terre et de ses défricheurs, sa valeur culturelle comme celle d'une région privilégiée sise sous la voûte étoilée ;

Considérant que ce livre parlera de la Municipalité de La Patrie et son histoire ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie réserve deux (2) exemplaires de << Histoire d'une région étoilée>> afin que la Municipalité ajoute ce livre à son histoire dans ses archives ;

Que la municipalité donne un des livres à la bibliothèque municipale afin d'inviter ses citoyennes et citoyens à venir emprunter le livre, si besoin il y a et ce, au montant d'environ 30 \$ chacun.

2019-07-219 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}*

d) Appui Municipalité de Bury – Demande auprès de la Sûreté du Québec concernant les diffusions destinées au public ;

Considérant que la Municipalité de Bury demande un appui pour leur demande concernant les diffusions destinées au public par la Sûreté du Québec ;

Considérant que la municipalité de Bury reçoit de la part de la SQ des communiqués touchant divers sujets d'intérêt public et que la SQ demande la diffusion de ces communiqués via le site web municipal ou Journal communautaire ;

Considérant que le désir de la SQ de se rapprocher des communautés qu'elle dessert et que la communication est l'outil le plus important pour la compréhension de la résolution des conflits inévitables qui surviennent dans nos communautés ;

Considérant que la municipalité de Bury est dotée du statut bilingue et que toutes les diffusions destinées à la population qu'elles proviennent de la municipalité ou autre organisme public sont diffusées dans les deux langues ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Prévost
APPUYÉ PAR Madame France Tardif

ET RÉSOLU DE demander à la sûreté du Québec de transmettre les communiqués destinés à la population dans les deux langues lorsqu'elle demande à la municipalité la publication ou l'affichage dans les réseaux de communication municipaux ;

De faire parvenir une copie de cette résolution au poste de la sûreté du Québec de Cookshire, au bureau du député François Jacques, et à la Municipalité de Bury.

2019-07-220 *Résolution adoptée à l'unanimité.*^v

e) Entretien ménagé – Renouvellement de contrat ;

Considérant que Monsieur Maurice Paquette occupe le poste de conciergerie par contrat avec la Municipalité de La Patrie depuis 2014 ;

Considérant que la municipalité est très satisfaite et que Monsieur Maurice Paquette remplit les objectifs reliés à l'emploi ;

Considérant que le contrat de Monsieur Maurice Paquette est terminé et qu'il n'a pas eu d'autre contrat depuis ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie autorise le renouvellement du contrat de Monsieur Maurice Paquette au salaire de 16 \$ de l'heure pour le poste de conciergerie pour les bâtiments municipaux de la municipalité de La Patrie pour l'année 2019, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Qu'une demande d'augmentation pour le renouvellement du contrat devra être demandée par écrit avant le 31 octobre 2019.

2019-07-221 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}*

- f) Invitation activité <<Rencontrez votre député François Jacques et le député et ministre Simon Jolin-Barrette>> ;**

Considérant que la coalition avenir Québec invitait la mairesse à venir rencontrer notre député François Jacques et le député et ministre Simon Jolin-Barrette le jeudi 20 juin à 9h au Club de Golf du Lac-Mégantic ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie entérine l'invitation de Madame Johanne Delage à participer à cette rencontre pour un montant de 100 \$;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-07-222 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}*

- g) Demande d'aide pour le projet de réfrigération du Bonichoix ;**

Considérant que l'Association Coopérative Agricole de La Patrie doit absolument changer le système de réfrigération qui n'est plus conforme selon la loi fédérale et qui, s'il n'est pas changé avant la fin de 2019, obligera le Bonichoix à fermer ses portes ;

Considérant que ceci est un projet très coûteux et que ceux-ci changeraient également le système d'éclairage pour passer au DEL et ainsi économiser sur les coûts électriques dans le futur ;

Considérant que l'Association fait la demande d'une aide financière sous forme de congé de taxes de 5 ans afin de les aider à payer cet investissement afin qu'elle continue de donner les services d'épicerie et station-service à la communauté ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie refuse la demande de l'Association Coopérative Agricole de La Patrie puisqu'elle ne veut pas interférer dans le domaine privé, et ce, malgré sa considération envers les commerces dans sa municipalité ;

Que la Municipalité ne veut pas créer de précédent envers les autres entreprises privées situées dans la municipalité.

Que la municipalité comprend la demande de la Coopérative et accepte de faire une lettre signée par la mairesse afin d'appuyer leur projet de réfrigération du Bonichoix.

2019-07-223 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}**

h) Invitation PDZA du Haut-Saint-François ;

Considérant qu'il s'agit d'une invitation afin de rencontrer les décideurs politiques et des principaux acteurs socio-économiques de la MRC du Haut-Saint-François dans le but d'échanger sur les enjeux des secteurs agricoles et forestiers dans nos municipalités ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie autorise Mesdames Chantal Prévost et Johanne Delage à participer à cette rencontre intitulée <<La Tablee du PDZA du Haut-Saint-François>> qui aura lieu le 20 septembre 2019 à 18 h, à la salle Guy Veilleux à Cookshire-Eaton pour un montant de 20 \$ chacun ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-07-224 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{ix}**

i) Fin de contrat – inspecteur municipal ;

Considérant que la municipalité de La Patrie a reçu plusieurs plaintes concernant le manque de suivis de l'inspecteur dans leurs diverses demandes de permis ;

Considérant que l'inspecteur municipal n'a pas respecté les délais exigés par le conseil municipal dans plusieurs dossiers à traiter ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal met fin au contrat de l'inspecteur municipal, Monsieur Fernando Rosas ;

Que le conseil fasse une demande à la MRC d'assurer les services d'urbanismes de la municipalité dans l'attente de combler le poste d'inspecteur municipal pour un temps indéterminé ;

Que la municipalité de La Patrie affiche le poste d'inspecteur municipal à raison d'une journée par semaine avec salaire à discuter selon expérience.

2019-07-225 **Résolution adoptée à l'unanimité.^x**

j) Programme PNHA – salle municipale ;

Considérant que la municipalité de La Patrie veut faire un projet de réfection de la salle municipale en passant par le programme PNHA ;

Considérant que ce projet a pour but principalement de remplacer le plancher de la grande salle municipale et de rénover en profondeur les salles de bain afin de les adapter aux personnes handicapées, en perte d'autonomie ainsi qu'aux aînés résidant à La Patrie ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

Que la municipalité de La Patrie a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continues de l'infrastructure visée ;

Que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement des coûts.

2019-07-226 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}*

k) Demande de gratuité – Abri-bois ;

Considérant que Monsieur Michel St-Onge donne des cours de danse à la clientèle de La Patrie et que celui-ci fait la demande d'organiser des après-midis de danse le samedi pour les gens de La Patrie sous l'abri-bois, et ce gratuitement ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Monsieur Michel St-Onge à utiliser l'abri-bois seulement du lundi au jeudi, et ce gratuitement ;

Que si une réservation venait à être fait pendant l'une des journées choisies pour ses cours, la réservation serait prioritaire dû au paiement du locateur.

2019-07-227 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}*

l) Atelier d'information – gestion contractuelle ;

Considérant qu'un bilan sera fait sur les projets de loi 122 et 155 sur les nouveaux pouvoirs accordés aux municipalités en matière de gestion contractuelle ;

Considérant que cette rencontre parlera de comment se préparer et appliquer les nouvelles obligations de traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Monsieur Luc Bibeau et Madame Marie-France Gaudreau à participer à cette formation qui aura lieu le jeudi 12 septembre 2019 de 18 h 30 à 20 h 30 à l'Hotel OTL Gouverneur à Sherbrooke au coût de 25 \$ plus taxes par personne ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-07-228 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xiii}

m) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 182 114 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Monsieur Philippe Delage appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est unanimement **résolu** et adopté que la Municipalité de La Patrie informe le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2019-07-229 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xiv}

n) Dépôt MMQ – Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie ;

Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe dépose la lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) concernant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie aux membres du conseil.

o) Dépôt MMQ – Modification au calcul de la part de la ristourne 2019 de la MMQ ;

Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe dépose la lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) concernant la modification au calcul de la part de la ristourne 2018 de la MMQ aux membres du conseil.

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame France Tardif, appuyée par Monsieur Philippe Delage, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 77 534.83 \$, Référence aux numéros de déboursés 201900359 à 201900393 et références aux chèques numéros 10049 à 10075 et les chèques numéros 201900243 à 201900263 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 49.66 \$

2019-07-230 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

10. Situation financière au 30 juin 2019

La directrice-générale adjointe présente un état sommaire de la situation financière en date du 30 juin 2019.

11. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu des rencontres du mois.

- Contrée du massif
- Astrolab
- Entente Lac-Mégantic
- Route 257

12. Période de questions

La mairesse répond aux questions venant du public.

Questions sur la route 257, l'asphalte et le crédit d'impôt du MAPAQ.

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 12.

2019-07-231 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

- i 2019-07-04 – directeur voirie au courant;
- ii 2019-07-04 – directeur de voirie va le contacter et avertir;
- iii 2019-07-04 – Lettre envoyée par la poste;
- iv 2019-07-04 – Envoyer demande courriel 2 exemplaire;
- v 2019-07-08 – Envoyé courriel Bury et député, poste SQ;
- vi 2019-07-08 – Envoyé à Maurice Paquette nouveau contrat et classé;
- vii 2019-07-02 – Confirmation participation par la mairesse;
- viii 2019-07-03 – Porter en main propre Coop;
- ix 2019-07-08 – Impression CH et envoi par la poste;
- x 2019-07-08 – Dossier donné au DG pour suite avec inspecteur;
- xi 2019-07-08- Transfert courriel de la résolution signée;
- xii 2019-07-08 – Envoi par courriel de la résolution;
- xiii 2019-07-08 – Chèque imprimé et envoi par la poste inscription;
- xiv 2019-07-08 – Envoie résolution au ministère transport;